

ASSEMBLÉE NATIONALE30 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-2176

présenté par

M. Odoul, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz,
M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz,
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy,
M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon,
M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly,
Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur,
Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache,
M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier,
M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault,
Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie,
M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

| Programmes | + | - | <i>(en euros)</i> |
|--|------------|------------|-------------------|
| Sport | 0 | 0 | |
| Jeunesse et vie associative <i>dont titre 2</i> | 30 000 000 | 0 | |
| Jeux olympiques et paralympiques 2024 | 20 000 000 | 0 | |
| | 0 | 30 000 000 | |
| TOTAUX | 30 000 000 | 30 000 000 | |
| SOLDE | 0 | | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un centre SNU accueille environ 200 volontaires et une trentaine de tuteurs. En 2022, près de 32 000 jeunes ont fait le SNU, soit une augmentation d'environ 56 % par rapport à 2021. Pendant leur séjour, les volontaires font le lever des couleurs et chantent l'hymne national, ils participent aux tâches quotidiennes et à l'organisation des activités, ils sont également dotés d'un uniforme.

Nous avons là un embryon de service national qu'il faudrait étendre à la totalité des jeunes, afin de développer leur adhésion aux valeurs patriotiques et de solidarité nationale, leur conviction de faire partie d'un même peuple, d'une même nation, où nous dépendons chacun les uns des autres. Dans un contexte de fragmentation sociale, l'État doit encourager la jeunesse à participer à la cohésion nationale et les inciter à l'engagement pour leur pays à travers un socle de valeurs communes.

Aujourd'hui, le SNU reste facultatif ou sur la base du volontariat. L'objectif à travers cet amendement est de donner plus de moyens au SNU afin de le transformer en véritable service civique de deux mois, ouvert non seulement aux mineurs de 15 à 17 ans, mais aussi aux jeunes majeurs, dans l'idée qu'à terme cela devienne obligatoire, pour les adolescents ou jeunes adultes. Le séjour initial de deux semaines, prolongé à deux mois, pourrait être fusionné en partie avec les missions d'intérêt général prévues actuellement à hauteur de 84 heures dans l'année suivant le séjour.

Ainsi, convient-il d'abonder en AE et CP de 30 millions d'euros les crédits de l'action 05 « Service National Universel », dont 20 millions Titre 2, du programme 163 « Jeunesse et vie associative » en diminuant les crédits de l'action 01 « Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques » du programme 350 « Jeux olympiques et paralympiques ».